

De plus, nous pouvons compter sur d'autres augmentations plus tard, cinq cents de plus le gallon; une hausse des prix des sources énergétiques qui imposera un lourd fardeau aux économiquement faibles. Elle fera monter le prix du mazout et le chauffage domestique coûtera plus cher. Qui aura à supporter ce fardeau? Qui aura à supporter ce poids excessivement lourd? Le gagne-petit, le retraité, le petit rentier, le chômeur qui essaie de vivre de son assurance-chômage ou de l'aide aux indigents. Si le gagne-petit a le malheur d'être en chômage il verra, si le gouvernement parvient à ses fins, son assurance-chômage baisser, s'il a des personnes à charge.

Cette mesure est nettement inflationniste, et cette mesure inflationniste fait partie d'un budget catastrophiquement inflationniste.

Selon l'OCDE, le Canada est le seul pays membre, à l'exception de la Grande-Bretagne, qui n'a pas réussi à maîtriser son inflation.

La Conference Board du Canada a fait une prédiction le 4 juillet, se rapportant directement à la hausse du pétrole et à la taxe d'accise sur l'essence. Elle a dit:

● (2030)

D'après nos prévisions, ces mesures se traduiront par une augmentation de 1.7 p. 100 de l'indice des prix à la consommation au cours des douze prochains mois.

Statistique Canada, en révélant l'indice des prix à la consommation pour le mois de juin, a fait une démarche inhabituelle. Dans le préambule, ce ministère a précisé que les chiffres révélés ne tenaient pas compte de l'incidence de l'augmentation du prix de l'essence due à la taxe d'accise.

Selon la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, cette mesure entraînera une augmentation du prix des produits alimentaires.

La Grocery Products Manufacturers of Canada estime que les prix alimentaires augmenteront. C'est ce qu'affirme le *Globe and Mail* du 16 juillet 1975, où l'on peut lire:

On estime que le taux d'inflation des prix alimentaires sera élevé en 1975, a dit M. G. G. E. Steele, président de la Grocery Products Manufacturers du Canada.

Selon l'association les prix alimentaires augmenteront cette année de 12 p. 100.

Ils ont déjà augmenté de 3.3 p. 100 au mois de juin. Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a annoncé des mesures pour restreindre l'importation des œufs en provenance des États-Unis. Monsieur l'Orateur, les œufs sont une source très importante de protéines pour les gagne-petit du Canada. Nous avons cru, sur la foi du ministre, que ces restrictions d'importation cesseraient lorsque l'Office de commercialisation des œufs aurait mis de l'ordre dans ses affaires.

Il est intéressant d'examiner les dispositions prévues dans le nouvel accord signé entre l'Office canadien de commercialisation des œufs et les offices provinciaux de commercialisation. Deux provinces ont été obligées de signer l'accord. Le ministre de l'Agriculture a menacé l'Alberta et le Nouveau-Brunswick de les inonder d'œufs à bon marché, si elles ne signaient pas l'accord. Lors de la signature, l'Alberta a annoncé qu'elle se retirerait de l'Office canadien de commercialisation des œufs et enverrait le préavis d'un an exigé.

Les États-Unis ont annoncé qu'ils vont nous rendre la pareille. Leurs mesures de représailles pourraient encore faire monter le prix des aliments au Canada. Les prix du bœuf ont augmenté de 18 p. 100 par suite des restrictions

Taxe d'accise—Loi

que ce même ministre de l'Agriculture a imposées il n'y a pas longtemps. Tout indique que les États-Unis useront des représailles et, comme je l'ai dit, elles pourraient entraîner des augmentations importantes dans les prix alimentaires au Canada. L'annonce du ministre s'est déjà répercutée sur le prix des œufs, qui a augmenté. Il pourrait encore monter.

Nous étudions cette mesure à une époque où le Canada connaît un chômage sans précédent. Nous étudions l'imposition de cette taxe à une époque où le Canada est menacé d'une autre vague d'inflation sans pareille, à une époque où les prix des aliments continueront à grimper en flèche et à imposer un lourd fardeau aux petits salariés canadiens.

Quelles seront les répercussions de cette taxe? J'estime que la famille canadienne moyenne devra dépenser \$70 de plus par an pour son essence. Il est bien beau de soustraire certains à cette taxe. Je maintiens que son résultat net sera inflationniste. Le résultat net se traduira par une augmentation des frais de transport au Canada. Les coûts de la production alimentaire au Canada augmenteront et seront répercutés sur le consommateur.

J'estime que ce n'est pas le moment de proposer cette taxe. Le gouvernement peut parler autant qu'il veut d'obstruction systématique. Si c'est de l'obstruction systématique, soit. Nous ne pouvons accepter cette taxe que si nous forçons le gouvernement à nous l'imposer par la clôture. Nous ne pouvons nous justifier l'adoption de cette mesure que par la clôture, car cette taxe impose un fardeau additionnel aux Canadiens. Je suis prêt à rester ici et à parler aussi souvent qu'il faudra. De toute façon, le gouvernement serait peut-être bien avisé de reporter ce bill à l'automne, si nous nous ajournons. L'ajournement donnera au gouvernement l'occasion de tâter le pouls du public. Les députés en parleront à leurs commettants et jugeront de la réaction des gens qui doivent payer cette taxe. Les chômeurs doivent la payer. Les salariés moyens, qui, à cette époque de l'année, se déplacent beaucoup, découvriront que leurs vacances leur coûtent plus cher à cause de cette taxe.

Que se passe-t-il? Nous allons avoir une augmentation du prix des œufs, du prix de l'essence, du prix du bœuf, et du prix du fuel domestique. Les gagne-petit dont les familles vivent de l'assurance-chômage verront diminuer leurs prestations. Le retraité n'aura plus droit à l'assurance-chômage. Voilà un drôle de budget. Voilà un drôle de ministre des Finances. Voilà un drôle de gouvernement et, monsieur l'Orateur nous avons là un drôle de Parlement qui tolère une telle mesure.

La Chambre devrait étudier sérieusement l'amendement proposé par mon parti. Il ne s'agit nullement d'une tactique pour prolonger le débat ou faire de l'obstruction systématique. Il traduit notre sincère inquiétude au nom des Canadiens, car nous estimons qu'il ne faudrait pas imposer cette taxe, du moins pour le moment.

J'espère que le ministre des Finances (M. Turner) aura suffisamment de cœur pour revoir cette mesure et tenir compte des conséquences qu'elle aurait sur les pauvres gens du pays, nos pensionnés, nos chômeurs et nos gagne-petit. Si le ministre des Finances désire sauver le peu qu'il lui reste de réputation à la suite de ce budget désastreux, il remettra la présentation de ce bill à l'automne, le réétudiera, et espérons qu'après l'avoir réétudié, il aura suffisamment de cœur pour le retirer.